



18.4154 Postulat

La liaison Suisse romande-Berne mérite d'être plus rapide entre Lausanne et Fribourg

Déposé par: Borloz Frédéric
Groupe libéral-radical
PLR.Les Libéraux-Radicaux



Date de dépôt: 10.12.2018
Déposé au: Conseil national
Etat des délibérations: Non encore traité au conseil

Texte déposé

Le Conseil fédéral est chargé de présenter un rapport sur les opportunités de réduction de temps de parcours en intégrant des projets concrets de nouvelles constructions permettant d'atteindre cet objectif, en complément de la modernisation du système WAKO.

Développement

Ce postulat s'inscrit en prolongement de celui de Roger Nordmann ([15.3424](#)) et en complément de celui d'Olivier Français ([17.3262](#)).

Dans son rapport du 08 novembre 2017, le Conseil fédéral affirme que le contournement de Schmitten est trop onéreux par rapport au gain de temps possible; il convient alors d'étudier d'autres variantes. Dans ce même rapport, l'étude de l'EPFL commandée par l'Office fédéral des Transports suggère d'envisager de nouvelles constructions entre Lausanne et Fribourg, dans la mesure où ce tronçon est celui qui permet de réduire le temps de parcours en minimisant les coûts. En revanche, cette étude déconseille d'opter pour des investissements dans de nouvelles infrastructures entre Berne et Fribourg en raison du coût excessif qui en découlerait, et ce pour un résultat similaire.

Bien que la modernisation du système WAKO aspire également à réduire la durée de parcours, l'EPFL recommande de la combiner à un développement du tronçon. Par exemple, le tronçon lent passant par Neyruz pourrait être contourné pour les trains directs et maintenu pour la desserte de ces villages par le réseau RE.

Par conséquent, il s'agit de tenir compte de cette étude en explorant les opportunités de renforcer le tronçon Lausanne-Fribourg par le biais de nouvelles constructions permettant une réduction du temps de parcours entre Lausanne et Berne, portion clé du réseau ferroviaire helvétique et véritable lien entre la Suisse romande et alémanique (à titre d'exemple, les trains circulent à 200kmh entre Bern et Zürich).

Compétences

Autorité compétente

Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)





Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil national

Cosignataires (30)

Amaudruz Céline, Bauer Philippe, Bendahan Samuel, Bourgeois Jacques, Brélaz Daniel, Buffat Michaël, Burkart Thierry, Béglé Claude, Cattaneo Rocco, Chevalley Isabelle, Derder Fathi, Feller Olivier, Glauser-Zufferey Alice, Grin Jean-Pierre, Gschwind Jean-Paul, Hiltbold Hugues, Lüscher Christian, Maire Jacques-André, Marchand-Balet Géraldine, Marra Ada, Moret Isabelle, Nantermod Philippe, Nicolet Jacques, Nordmann Roger, Page Pierre-André, Rime Jean-François, Roduit Benjamin, Ruiz Rebecca Ana, Thorens Goumaz Adèle, Wehrli Laurent

Liens

